

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. le Maire, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : **UNIVERSITE - Espaces publics - Demande de subvention pour l'aménagement des abords du Restaurant Universitaire**

Madame DOUCET-JOYE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de l'aménagement du restaurant universitaire, équipement qui vient compléter les nouvelles installations qui seront mises à disposition des étudiants à compter de la rentrée 2008-2009 sur le campus de la Nive, la Ville de Bayonne va réaliser des travaux d'aménagement de voirie autour du bâtiment.

Une place sera traitée en enrobé avec plantations d'arbres de petit développement, une terrasse en dalles de Limeyrat sera réalisée au droit de la cafétéria et de l'entrée du bâtiment.

Les travaux correspondants se dérouleront sur une durée prévisionnelle de 8 semaines à compter du début du mois de juillet 2008.

.../...

Les travaux représentent un coût de 200 785,50 € HT.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible au titre de la réserve parlementaire.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.